

---

## **Vœu relatif au volet “Mobilités” du CPER 2023-2027**

A l'heure du lancement des négociations sur le volet “Mobilités” du CPER (contrat de plan Etat-Région) pour la période 2023-2027, dont 70 % des moyens seront consacrés aux transports collectifs et ferroviaires, nous devons affirmer notre engagement en faveur de la mobilité durable de nos concitoyens et, en particulier, des usagers du train.

Les dysfonctionnements récurrents sur la ligne de l'intercité Clermont-Fd / Paris sont un signal désastreux pour l'attractivité du Puy-de-Dôme, dénoncé par l'ensemble des usagers du train et des forces vives du département. Il en est de même quant à l'absence d'une offre ferroviaire fiable et cohérente dans les zones rurales qui va à l'encontre d'un maillage équilibré et équitable du territoire en matière de déplacement.

Par ce vœu, nous demandons que la modernisation du réseau ferroviaire dit de “desserte fine des territoires” dans le Puy-de-Dôme, les réouvertures et les renforcements de certains tronçons essentiels (tels que Thiers / Boën ou Volvic / Le Mont-Dore) soient réellement pris en compte dans le volet “Mobilités” du CPER 2023-2027. Nous demandons également qu'ils soient un enjeu et une réflexion prioritaire de notre assemblée départementale, cohérents avec nos ambitions en matière de déplacement et d'aménagement du territoire, en partenariat avec la Région et L'État.

Il est proposé à l'assemblée délibérante du conseil départemental du Puy-de-Dôme d'émettre un avis favorable sur ce vœu.

**Vœu présenté par Olivier Chambon  
et les élus du groupe Proximité et Territoires**

**Élus du groupe Proximité et Territoires** : Fabrice Magnet et Karina Monnet (canton d'Aigueperse), Emilie Guédouah- Vallée et Serge Pichot (canton de Gerzat), Éric Gold et Alexandra Virlogeux (canton de Maringues), Joël-Michel Derré et Valérie Passarieu (canton de Pont-du-Château), Jocelyne Lelong (canton de Saint-Éloy-les-Mines) et Olivier Chambon (canton de Thiers).